



MEMOIRES

DE

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

PRIMITIVEMENT

SAINT-JULIEN-MOULIN-MOULETTE,

Enrichis de la planche du lieu :

PAR L'ABBÉ C***.

Il a recommandé à nos pères de le faire connaître
à leurs enfants, afin que la génération suivante le
sache. (Ps. 77.)



LYON,

IMPRIMERIE DE MAILLET, GIRARD ET JOSSERAND,

Rue Saint-Dominique, 15.

—
1852



la chapelle du Saint-Esprit, où il prétendait avoir droit de patronage de bancs et de sépulture. M. André Godin possédait aussi la chapelle de la Sainte-Vierge, et y présumait le même droit que M. Gaillard; mais leurs droits présumés furent contestés et rejetés par M. Manoha, leur curé.

Outre les moulins à eau et les moulettes que la rivière de Ternay faisait mouvoir avant qu'elle changeât son cours, comme l'attestent les tas de cailloux roulés par les eaux à l'endroit précis où la croyance commune fixe son ancien passage, et que le marquis de Monterno déterra dans son clos en 1849, comme l'atteste la signification des Molières, mais auquel la tradition unanime attache l'existence des Moulettes et le passage de la rivière dans le bassin de Lypponne et qui dévia dans les vallons d'Annonay, Saint-Julien se glorifiait aussi, il y a quatre à cinq siècles, de l'industrie des blanchissages et des tanneries, dont on trouve encore quelques restes des fosses, industrie que lui ravit entièrement la ville d'Annonay après la déviation de la rivière.

En 1700, deux industries nouvelles vinrent s'implanter à Saint-Julien : l'exploitation des mines de plomb et le moulinage des soies. M. François Blumensteim de Strasbourg, ayant vu à Paris quelques échantillons des mines de plomb du Forez, et jugeant à cette vue qu'elles répondraient à ses espérances, en demanda et obtint l'exploitation, qu'il sut rendre très-utile à l'État et à lui-même. L'an 1717, Louis XV lui accorda des lettres de noblesse

avec le titre de seigneur de la Goutte ; et quand il succomba, son fils continua ses travaux. La concession qu'obtint M. de Blumensteim à Saint-Julien s'étendait en grande partie dans le département de l'Ardèche ; mais le chef-lieu et les fonderies au grand fourneau anglais étaient à Saint-Julien, au lieu encore appelé les Fonderies. Les filons de cette concession étaient très-nombreux, et présentaient toutes les variétés connues du plomb sulfuré, mêlé avec les substances qui ordinairement l'accompagnent ; le zinc sulfuré ou blendt y était très-commun. Le minerai de Saint-Julien donnait, outre le plomb, de 900 à 1,000 quintaux de galène ou alquifaux, que les potiers employaient pour leur vernis. Dans ces mines, on parvint à une cavité tapissée de cristaux de galène et de pyrites cuivreuses ; on la dépouilla pour en extraire le métal. Le plomb de ces mines tenait argent et recélait des parties de cuivre en abondance. On creusait à Brossain, à Étheize, à Revoin, à Villette ; mais le principal filon était dans la montagne de la Pauze. Ces mines, qui alimentaient encore la fonderie du même seigneur à Vienne, occupèrent plus d'un siècle grand nombre d'ouvriers allemands, outre ceux du pays ; mais le bas prix auquel furent réduits les plombs indigènes, par suite de la concurrence des mines espagnoles, fit suspendre entièrement ces exploitations vers l'an 1820, vu qu'elles étaient déjà onéreuses pour leurs propriétaires depuis plusieurs années ; mais les industriels n'ont point encore renoncé à les rouvrir, puisqu'ils les visitent de temps en temps.